



© 123RF

FORMATION

QUARTIERS PRIORITAIRES (QPV)

LA CMA 57 EN PREMIÈRE LIGNE

Présente dans près de vingt quartiers prioritaires de Moselle, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat déploie depuis 2016 des actions pour rapprocher les jeunes et les habitants du monde artisanal. En 2025, Metz, Thionville et Forbach bénéficient de dispositifs centrés sur la sensibilisation aux métiers et l'accompagnement des jeunes entrepreneurs.

Depuis bientôt dix ans, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Moselle (CMA 57) s'implique activement dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV). Ces territoires, où se concentrent des difficultés sociales et économiques, bénéficient d'un soutien spécifique de l'État et des collectivités à travers les Contrats de Ville et des dispositifs d'aide et de financement dédiés. L'objectif est clair : améliorer le quotidien des habitants en agissant sur des axes variés tels que l'insertion professionnelle, la santé, la culture ou encore la prévention de la délinquance. La CMA 57 s'inscrit dans ce cadre en proposant des actions adaptées à son champ de compétence : l'artisanat. Chaque année, elle imagine des projets concrets qui viennent compléter ceux du tissu associatif et éducatif local.

En 2025, la Chambre concentre ses efforts sur trois grandes agglomérations. À Metz et Thionville, elle poursuit le programme *Métiers de quartiers, métiers de proximité*. Dans les collèges, des interventions permettent de faire découvrir la diversité des métiers de l'artisanat. « *Beaucoup de jeunes ignorent les opportunités de carrière offertes par l'artisanat, explique la CMA. Ces rencontres leur ouvrent un horizon concret.* » En parallèle, à Metz et Forbach, une seconde action

baptisée *Sécuriser mon parcours de jeune entrepreneur* s'adresse aux créateurs d'entreprise en phase de démarrage. Elle vise la période sensible des trois premières années, souvent décisives pour la survie d'une activité.

Soutenir les premiers pas des entrepreneurs

L'accompagnement proposé ne se limite pas à des conseils théoriques. Des visites sur site permettent d'identifier directement les besoins, qu'il s'agisse de démarches administratives, de gestion numérique ou de difficultés financières. L'initiative comprend aussi un atelier collectif baptisé *Jeu aventure entrepreneur*. Sous une forme ludique, les participants explorent la vie d'une entreprise : choix stratégiques, imprévus, impact des décisions sur la trésorerie et les indicateurs clés. L'idée est de donner des outils pratiques et d'aiguiser la réactivité des jeunes dirigeants face aux aléas du quotidien.

Valoriser l'artisanat auprès des jeunes

L'autre pilier du dispositif concerne la sensibilisation des collégiens. Dans un contexte où l'orientation reste souvent marquée par les filières générales, l'artisanat apparaît comme une voie méconnue. Les interventions visent à montrer que ces métiers sont porteurs de

perspectives, de savoir-faire et d'avenir.

Coiffeur, pâtissier : autant de professions qui offrent des débouchés locaux et répondent à des besoins concrets. En donnant la parole à des artisans, la CMA 57 veut susciter des vocations et revaloriser une image parfois sous-estimée.

Une démarche partenariale

Ces actions ne se construisent pas seules. Elles s'inscrivent dans la logique des Contrats de Ville, validés et financés par l'État et les collectivités territoriales. La CMA 57, en tant qu'acteur institutionnel, apporte sa connaissance du tissu artisanal et son expérience en matière d'accompagnement et de formation.

Une ambition partagée

Au-delà des dispositifs, l'ambition est de contribuer à une meilleure intégration des habitants des quartiers prioritaires dans la vie économique locale. L'artisanat, par son ancrage de proximité et sa diversité, constitue un levier précieux. Former, orienter, accompagner : les trois axes déployés par la CMA 57 traduisent une conviction forte. Que ce soit par la découverte de métiers au collège ou par le soutien à de jeunes créateurs, l'objectif reste le même : donner des perspectives et sécuriser des parcours professionnels dans des zones qui en manquent souvent.

Questions... aux équipes de la CMA 57 en charge des dispositifs

Quels retours concrets avez-vous observés depuis le lancement de ces actions en 2016 dans les quartiers prioritaires ?

Depuis 2016, nous avons rencontré près de 5 000 collégiens de 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} afin de leur présenter les métiers de l'artisanat et l'apprentissage. Les résultats parlent d'eux-mêmes : 94 % des jeunes qui signent un contrat d'apprentissage dans nos CFA mosellans poursuivent leur formation ou trouvent un emploi.

Dans les quartiers relevant de la politique de la ville, ces interventions prennent tout leur sens car elles participent directement à la lutte contre le décrochage scolaire. Autre donnée clé : 80 % des jeunes qui entament une formation en apprentissage dans nos CFA continuent ensuite leur carrière dans le métier

préparé. Nous voyons donc émerger un véritable engouement, parfois même une vocation, pour les métiers de l'artisanat.

Comment mesurez-vous l'impact des ateliers « Jeu Aventure Entrepreneur » sur la réussite des jeunes entreprises ?

Ces ateliers sont encore récents : nous les avons lancés il y a un an. Nous ne disposons donc pas encore d'indicateurs d'impact chiffrés. Mais un premier constat se dégage : toutes les entreprises qui y ont participé sont encore actives aujourd'hui. Cela démontre que les messages travaillés et testés pendant les ateliers ont été compris et intégrés, contribuant à sécuriser leur phase de primo-croissance.

Envisagez-vous d'élargir ces dispositifs à d'autres territoires ou à de nouveaux publics dans les prochaines années ?

Oui, c'est notre souhait. Nous aimerions pouvoir déployer ces prestations auprès d'un plus grand nombre de jeunes et de dirigeants d'entreprises dans l'ensemble des quartiers mosellans.

Mais il faut souligner que cela dépend des choix de l'État et des collectivités. Ces actions sont mises en œuvre dans le cadre des appels à projets du programme national *Engagements Quartiers 2030*. Elles sont ensuite cofinancées par l'État et/ou les collectivités concernées, ce qui nous permet de déployer des moyens spécifiques et de proposer gratuitement aux bénéficiaires finaux dans les quartiers prioritaires.

En collaboration avec la

BANQUE POPULAIRE
ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE

